



REGLEMENT COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Date : 21/09/2018

Version : V04.00

COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD



HISTORIQUE DE PUBLICATION

- **20/05/05**

V01.00

Création

- **20/06/05**

V01.01

Modifications apportées suite à la réunion du 18/06/05 à ILLIERS COMBRAY

- **01/07/05**

V01.02

Modifications apportées aux articles 2-3-2 ; 3-2-2 ; et chapitre 4 suite aux différentes remarques des présidents de club.

- **06/07/05**

V01.03

Modifications apportées aux articles 3-2-1 ; 3-2-3

- **23/07/05**

V01.04

Ajout des articles 2-3-5 & 3-2-5

- **01/08/05**

V01.05

Modification de l'article 3-2-3. Nouvelles dénominations des catégories

- **22/09/05**

V01.06

Modification des limitations de reprises

- **09/09/06**

V01.07

Ajout Article 2.1.4



Modification Articles 2-1-1 ; 2-4-1 ; 2-4-2 ; 3-1-8 ; 3-1-9 ; 3-2-1 ; 3-2-2 ; 3-2-3 ; 3-2-4 ;
3-2-5 ; 3-3-1 ; 3-3-2 ;

- **29/07/07**

V01.08

Ajout Article 3.1.10

Modification Articles 2-1-3 ; 2-2-1 ; 3-1-3 ; 3-2-1 ; 3-4

- **07/08/08**

V02.00

Prise en compte des moyennes générales et nouvelles fourchettes de moyenne

Modification des articles 2-1-3 ; 2-2-1 ; 2-3-2

Ajout des articles 2-3-6 ; 3-2-6

- **19/09/09**

V02.01

Ajout Article 2-2-2

Modif Article 2-3-1

Modif Article 2-3-3

Modif Article 3-1-7

Modif Article 3-1-8

Modif Article 3-1-9

Modif Article 3-1-10

Modif Article 3-1-11

Modif Article 3-1-12

Modif Article 3-1-13

- **28/09/09**

V02.02

Modifications Article 2-3-1



- **21/10/10**

V02.03

Modifications Articles 2-1-1, 2-1-3, 3-1-3

- **15/09/11**

V02.04

Modifications Articles 2-3-3, 3-1-3, 3-1-8, 3-1-9, 3-1-11, 3-1-12 et § 4.3

- **15/09/12**

V02.05

Modifications préambule.

- **20/09/13**

V02.06

Modifications suite à la réunion d'encadrement. Modifications Articles 3-1-9, 4-1, 4-2

- **11/10/14**

V02.07

Modifications suite à la réunion d'encadrement. Modifications Articles 2-3-3, 2-3-5,
3-1-11

- **23/09/15**

V02.08

Modifications suite à la réunion d'encadrement. Modifications Articles 2-3-1, 3-1-1,
, 3-1-2, 3-1-3, 3-1-8, 3-1-11, 3-1-19, 3-2-7, §4

- **03/09/16**

V02.09

Modifications suite à la réunion d'encadrement Ligue. Modifications Articles 3-1-10, 3-1-11 et 3.4

- **08/09/17**

V03.00

Modifications suite à la réunion d'encadrement du CDB28. Modifications Articles 3-1-9, 3-1-10, 3-2-2 et 3-2-7



- **21/09/18**

V04.00

Modifications suite à la réunion d'encadrement du CDB28.



TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE	7
2. CONDITIONS GENERALES	8
2.1. INSCRIPTION DES JOUEURS	8
2.2. FORFAIT	8
2.3. QUALIFICATION DES JOUEURS	9
2.4. CONVOCATIONS DES JOUEURS	11
3. LES COMPETITIONS	12
3.1. DESCRIPTIONS GENERALES	12
3.2. MONTES ET DESCENTES	14
3.3. RESULTATS COMPETITIONS	15
3.4. MODE DE JEU & CATEGORIE	16
4. DEROULEMENT DES TOURNOIS	17
4.1. TOURNOIS N°1	17
4.2. LES AUTRES TOURNOIS (N°2 et N°3)	17
4.3. MECANISME DES RENCONTRES	18
4.5.1. POULE DE 4 JOUEURS	18
4.5.2. POULE DE 5 JOUEURS	18
4.5.3. POULE DE 6 JOUEURS	19
4.5.4. POULE DE 7 JOUEURS	19
4.5.5 2 POULES DE 8 JOUEURS	20
4.5.6 3 POULES DE 9 JOUEURS	21



1. PREAMBULE

Ce document définit les points de règlement pour les diverses compétitions individuelles de billard carambole dans le district de Beauce.

Tous les clubs de billard carambole du comité de Beauce devront informer leurs compétiteurs de ce présent règlement et par conséquent de s'y conformer.

Ce document est sous la responsabilité du Comité Départemental de Beauce (CDB) et en particulier du responsable de la Commission Sportive.

De plus, en cas de litige, seule la Commission Sportive, en accord avec le bureau du Comité Départemental de Beauce, est habilitée à modifier ce règlement.

Dans le cas de situations non indiquées dans le présent règlement, la commission sportive statuera des décisions à prendre et restera souveraine des décisions qu'elle aura prises.



2. CONDITIONS GENERALES

2.1. INSCRIPTION DES JOUEURS

Article 2-1-1 : Après s'être assuré que le joueur ait rempli toutes les conditions administratives et médicales pour faire de la compétition, le directeur sportif de chaque club devra engager, auprès du responsable de la Commission Sportive du CDB via le formulaire d'engagement présent sur le site web. Cet ou ces engagements pourront se faire jusqu'à la fermeture des inscriptions.

Article 2-1-2 : Un Joueur pourra s'engager en cours de saison.

Article 2-1-3 : Les joueurs devront s'engager pour chaque tournoi de chaque compétition à l'aide de l'outil qui se trouve sur le site web du CDB (Rubrique : Inscriptions Tournois). Un compétiteur pourra s'engager jusqu'à la fermeture des inscriptions.

2.2. FORFAIT

Article 2-2-1 : Si un joueur, après s'être engagé dans un tournoi décide de déclarer forfait, il devra fournir un justificatif papier.

Dans le cas contraire (forfait injustifié), la commission compétente du CDB infligera une amende au club. Le joueur fautif ne pourra reprendre la compétition qu'après que son club ait réglé l'amende. Le prix de cette amende est fixé chaque année lors de l'assemblée générale du CDB.

Article 2-2-2 : Si un joueur est sanctionné 2 fois, tous modes de jeu confondus, pour forfait non justifié, ce joueur sera suspendu de toutes compétitions individuelles jusqu'à la fin de saison.

Article 2-2-3 : Un joueur forfait peut être remplacé par un joueur en accord avec la commission sportive.



2.3. QUALIFICATION DES JOUEURS

Article 2-3-1 : Un joueur ne pourra prendre part à la compétition que s'il a en sa possession une licence conforme aux règlements généraux de la FFB. De plus, il devra la présenter au directeur de jeu du club organisant la compétition. Dans le cas contraire, le directeur de jeu peut vérifier si la licence du joueur est validée sur le site web suivant : <https://www.telemat.org/FFBI/sif/>

Article 2-3-2 : Pour prendre part à la compétition, le joueur devra se présenter en tenue officielle de son club (Pantalon de ville noir - jeans non autorisé, chaussure noire, polo/écusson ou chemise/écusson ou chemise/gilet/écusson). En cas de non respect de cet article par un ou plusieurs compétiteurs, le Directeur de Jeu **devra** en informer la Commission Sportive et la Commission de discipline en l'écrivant dans la rubrique observation de la feuille de match. En aucun cas, le directeur de jeu peut interdire un joueur à pratiquer le billard lors d'une compétition.

Article 2-3-3 : Un joueur sera engagé, à un mode de jeu, dans la catégorie qui correspond à son dernier classement officiel. Un joueur peut s'engager dans la catégorie juste supérieure à la sienne s'il le souhaite **et ceci tout au long de l'année même s'il ne confirme pas la moyenne lors de son premier tournoi. De plus cet engagement est valable pour les challenges.**

Article 2-3-4: Dans le cas d'un nouveau joueur, celui ci débutera dans la catégorie correspondante à la moyenne qu'il réalise au sein de son club sous déclaration d'honneur de son président. **Un joueur est « nouveau joueur » quand celui-ci n'a pas de moyenne générale connue détenue par la CS du CDB28 ou n'est pas mentionné sur le site FFBsportif.com.**

Un joueur est nouveau toute l'année, et sa moyenne sera recalculée à chaque palier de la compétition. En cas de dépassement de sa moyenne à l'issu d'un palier, le joueur devra jouer dans la catégorie correspondante à sa dernière moyenne.



Palier N°1 du CDB 28 : A la fin du premier tournoi effectué par le joueur.

Palier N°2 du CDB 28 : A l'issue des phases éliminatoires (T1, T2 et T3).

Palier N°3 du CDB 28 : A l'issue de ½ Finale si elle a lieu.

Palier N°4 du CDB 28 : A l'issue de la Finale.

Article 2-3-5: Pour les nouveaux joueurs qui souhaitent s'engager au Cadre et n'ayant pas de moyenne officielle, ces joueurs devront obligatoirement s'engager :

⇒ au Cadre N3 s'ils sont de niveau Libre R1 ou Libre N3.

⇒ au Cadre R1 s'ils sont de niveau Libre R2, R3 ou R4.

Article 2-3-6: Un joueur non classé à la partie libre, mais classé en Nationale 1 ou Nationale 2 dans un autre mode de jeu ne peut s'engager à la partie libre qu'en championnat de Nationale 3 au minimum.

Un joueur non classé à la partie libre, mais classé en Nationale 3 dans un autre mode de jeu ne peut s'engager à la partie libre qu'en championnat de Régionale 1 au minimum.

Un joueur classé à la partie libre en Nationale 1 ou Nationale 2, mais non classé dans les autres modes de jeu ne peut s'engager en championnat dans ceux-ci qu'en Nationale 3 au minimum.



2.4. CONVOCATIONS DES JOUEURS

Article 2-4-1 : Les convocations seront mises en ligne sur le site web du CDB. C'est à la charge du responsable de la Commission Sportive du club, de télécharger les convocations pour les diffuser au sein de son club.

Article 2-4-2 : Les compétitions débuteront à 8H30 précise. L'essai des billards se fera au plus tard à partir de 8H15. De plus, les joueurs disposent des 5 minutes réglementaires d'échauffement qui précède le début du match. Ces 5 minutes d'échauffement sont sous le control de l'arbitre.

Article 2-4-3 : Si un ou plusieurs joueurs ne sont pas présents pour le début des rencontres (ie 8H30), le directeur de jeu devra attendre 30 minutes avant de faire commencer la compétition. Ce délai achevé, le/les joueurs non présents seront forfaits pour la compétition. Si le/les joueurs arrivent pendant ces 30 minutes, le directeur de jeu devra mentionner ce retard sur la feuille de match (Les joueurs en retard pourront jouer)



3. LES COMPETITIONS

3.1. DESCRIPTIONS GENERALES

Article 3-1-1 : A l'issue des inscriptions de chaque joueurs dans leurs catégories, l'ensemble de ces joueurs seront répartis en poule de 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 joueurs maxi dans des clubs différents (Possibilité pour un club possédant 4 billards de recevoir 2 poules de 5).

Article 3-1-2 : Dans tous les cas, les joueurs devront faire 4 matchs par tournoi. Pour les poules de 4 compétiteurs, un tour complémentaire sera effectué. Pour les autres poules, se référer au chapitre 4.5.

Article 3-1-3 : Compte tenu du nombre de joueurs dans certaines catégories, **des compétitions pourront avoir lieu le Samedi, à condition, que les joueurs aient donné leur accord auprès de la commission sportive.**

Article 3-1-4 : Pour les poules de 5, 7, 8 ou 9 joueurs, le joueur exempt et le directeur de jeu seront arbitres sur chacun des 2 billards (5 tours de jeu seront nécessaires). En cas de forfait dans une poule de cinq, et si le directeur de jeu ne peut trouver un arbitre dans son club, alors celui ci arbitrera un billard et le second billard appliquera l'auto arbitrage.

Article 3-1-5 : Pour les poules de 4 joueurs, un directeur de jeu et une personne du club recevant devront arbitrer. (4 tours de jeu seront nécessaires).

Article 3-1-6 : Chaque joueur effectuera 4 matchs par tournoi. Au terme de chaque tournoi, un classement général sera établi en additionnant les points de match (match gagné = 3 Points, Nul = 2 Points et Perdu = 1 Point). **De plus, un joueur qui réalise, lors d'un match gagné ou nul, une moyenne supérieure à sa catégorie, 1 point de bonus supplémentaire lui sera accordé.**



Article 3-1-7 : Trois tournois de ranking, au minimum, seront organisés. A l'issu de ces 3 tournois, un classement général sera effectué pour disputer les finales de comité.

Article 3-1-8 : Nombre de finalistes en fonction du nombre d'engagés à l'issu du T1.

Nombre d'engagés pour le T1	Nombre de joueurs qualifiés pour la finale
Supérieur à 9 joueurs	4
De 4 à 9 joueurs	4
3	Finale Directe
2	Finale Directe
1	Finale Directe

Rem : Des ½ Finales (2 poules de 4 joueurs) seront organisées si plus de 12 joueurs sont inscrits au T1. Les 2 premiers de chaque seront qualifiés pour la Finale à 4.

Article 3-1-9 : Le premier d'une finale sera déclaré champion de district de sa catégorie et sera automatiquement qualifié pour la finale de Ligue.

Article 3-1-10 : Méthode de classement : A l'issu de chaque tournoi un classement général sera effectué en réalisant la somme des points de match obtenus lors des tournois pour chacun des joueurs. En cas d'égalité de points de match, la meilleure moyenne départagera ces joueurs.



3.2. MONTES ET DESCENTES

Article 3-2-1 : Un joueur accédera à la catégorie supérieure si et seulement si sa moyenne générale de l'année est supérieure à celle de sa catégorie. Se référencer au ffbsportif.com pour connaître la classification des joueurs en début de saison.

Article 3-2-2 : Un joueur nouveau accédera à la catégorie supérieure si sa moyenne générale est supérieure à celle de sa catégorie après l'un des paliers de la compétition. Dans ce cas, le joueur ne poursuivra pas les autres tournois. **Il pourra s'engager dans sa nouvelle catégorie si, au maximum, un seul tournoi a déjà été disputé.**

Article 3-2-3 : Un joueur descendra de catégorie si, sur deux années consécutives, sa moyenne générale est inférieure à celle de sa catégorie. Dans tous les cas, un joueur pourra descendre d'une seule catégorie, au maximum, par saison (sauf dérogation exceptionnelle de la Commission Compétente).

Article 3-2-4 : Un joueur perd son étoile si sa moyenne générale en fin de saison est inférieure à celle de sa catégorie.

Article 3-2-5 : Une étoile est attribuée aux joueurs réussissant une moyenne générale annuelle respectant les minimas ou montant de catégorie. Le compétiteur ne cumule pas les étoiles.

Article 3-2-6 : Un joueur classifié peut s'engager dans une catégorie immédiatement supérieure à la sienne. Dans ce cas, il s'engage **pour toute la saison** aussi bien dans les compétitions individuelles que par équipes (Challenge Foulon et Buffa).



3.3. RESULTATS COMPETITIONS

Article 3-3-1 : A l'issue de chaque journée de compétition, **le directeur de jeu devra envoyer la feuille de résultats à la Commission Sportive via le web.** En cas de force majeure (Panne, incident informatique), le directeur de jeu pourra envoyer par mail cette feuille de match dans les 48h qui suit la compétition.

Article 3-3-2 : Les résultats reçus, la Commission Sportive mettra en ligne tous les résultats et classements afin que les clubs puissent imprimer les résultats et les diffuser au sein de leur club.



3.4. MODE DE JEU & CATEGORIE

CATEGORIES	MOYENNES	POINTS	BILLARD	REP
LIBRE				
NATIONALE 3	6 à 12,49	200 G. C	2,80	20
REGIONALE 1	4 à 5,99	150 P. C	2,80	25
REGIONALE 2	2,30 à 3,99	100 P. C	2,80	30
REGIONALE 3	1,20 à 2,29	70 P.C	2,80	35
REGIONALE 4	0 à 1,19	50 P.C	2,80	40
CADRE				
NATIONALE 3 42/2	3.50 à 6,24	120	2,80	25
REGIONALE 42/2	0 à 3,49	80	2,80	30
BANDE				
NATIONALE 3	1,75 à 2,57	80	2,80	30
REGIONALE 1	1 à 1,74	60	2,80	35
REGIONALE 2	0 à 0,99	40	2,80	40
3 BANDES				
NATIONALE 3	0,360 à 0,522	25	2,80	50
REGIONALE 1	0,250 à 0,359	20	2,80	50
REGIONALE 2	0 à 0,249	15	2,80	50
JEUNES				
JEUNES	En fonction du nombre d'engagés			

Toutes les demies finales et finales se font sans limitation de reprises sauf décision contraire de la commission sportive.



4. DEROULEMENT DES TOURNOIS

4.1. TOURNOIS N°1

Les poules seront organisées selon une répartition géographique.

TOURNOI 1			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Joueur 1	Joueur 5	Joueur 9	Joueur 13
Joueur 2	Joueur 6	Joueur 10	Joueur 14
Joueur 3	Joueur 7	Joueur 11	Joueur 15
Joueur 4	Joueur 8	Joueur 12	Joueur 16

Chaque joueur de chaque poule sera convoqué dans un des clubs du district de Beauce pour y disputer leurs matchs. (Voir Chapitre 4.5)

4.2. LES AUTRES TOURNOIS (N°2 et N°3)

Le serpentín sera appliqué avec des croisements possibles pour les joueurs en queue de serpentín (Voir ci-dessous)

N° Ligne	TOURNOI 2 ou 3			
	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Ligne 1	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Joueur 4
Ligne 2	Joueur 8	Joueur 7	Joueur 6	Joueur 5
Ligne 3	Joueur 9	Joueur 10	Joueur 11	Joueur 12
Ligne 4	Joueur 16	Joueur 15	Joueur 14	Joueur 13

Joueurs placés sur les lignes 1 et 2 ne peuvent pas être croisés ni échangés (sauf décision commission sportive).

Joueurs placés sur la ligne 3 peuvent être croisés entre eux et seulement entre eux sur décision de la commission sportive.

Joueurs placés sur la ligne 4 peuvent être croisés entre eux et seulement entre eux sur décision de la commission sportive.



4.3. MECANISME DES RENCONTRES

4.5.1. POULE DE 4 JOUEURS

La poule sera composée de Messieurs 1, 2, 3, et 4

POULE DE 4 JOUEURS SUR 2 BILLARDS							
Séance	BILLARD 1			BILLARD 2			Observations
1	Joueur 2	CONTRE	Joueur 3	Joueur 1	CONTRE	Joueur 4	En cas d'égalité, les joueurs sont départagés par la ou les meilleures séries. Si les séries sont identiques, un tirage au sort aura lieu.
2	Gagnant Billard 1	CONTRE	Gagnant Billard 2	Perdant Billard 1	CONTRE	Perdant Billard 2	
3	LES DEUX MATCHS RESTANT SERONT TIRES AU SORT POUR SAVOIR SUR QUEL BILLARD ILS SE JOUERONT						
4 Tour Complémentaire	Joueur 1	CONTRE	Joueur 3	Joueur 2	CONTRE	Joueur 4	Si 1&3 et 2&4 ne sont pas de même club

4.5.2. POULE DE 5 JOUEURS

La poule sera composée de Messieurs 1, 2, 3, 4 et 5

POULE DE 5 JOUEURS SUR 2 BILLARDS							
Séance	BILLARD 1			BILLARD 2			EXEMPT
1	Joueur 3	CONTRE	Joueur 4	Joueur 2	CONTRE	Joueur 5	Joueur 1
2	Joueur 1	CONTRE	Joueur 5	Joueur 2	CONTRE	Joueur 3	Joueur 4
3	Joueur 3	CONTRE	Joueur 5	Joueur 1	CONTRE	Joueur 4	Joueur 2
4	Joueur 2	CONTRE	Joueur 4	Joueur 1	CONTRE	Joueur 3	Joueur 5
5	Joueur 1	CONTRE	Joueur 2	Joueur 4	CONTRE	Joueur 5	Joueur 3



4.5.3. POULE DE 6 JOUEURS

Dans le cas d'une poule de six, les joueurs feront tous 4 matchs comme décrit ci-dessous :

La poule sera composée de Messieurs 1, 2, 3, 4, 5 et 6

POULE DE 6 JOUEURS			
BILLARD 1	BILLARD 2	BILLARD 3	TOUR N°
2 Contre 4	1 Contre 6	3 Contre 5	1
1 Contre 5	4 Contre 6	2 Contre 3	2
3 Contre 6	2 Contre 5	1 Contre 4	3
4 Contre 5	1 Contre 3	2 Contre 6	4

4.5.4. POULE DE 7 JOUEURS

Dans le cas d'une poule de sept, les joueurs feront tous 4 matchs comme décrit ci-dessous :

La poule sera composée de Messieurs 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7

POULE DE 7 JOUEURS				
BILLARD 1	BILLARD 2	BILLARD 3	EXEMPT	TOUR N°
4 Contre 5	2 Contre 7	3 Contre 6	1	1
3 Contre 5	4 Contre 6	1 Contre 7	2	2
4 Contre 7	1 Contre 6	2 Contre 5	3	3
2 Contre 6	1 Contre 5	3 Contre 7	4	4
1 Contre 3	2 Contre 4	PAS DE MATCH	5,6&7	5



4.5.5 2 POULES DE 8 JOUEURS

Poule A	Poule B
PA1	PB1
PA2	PB2
PA3	PB3
PA4	PB4

Tour N°	Billard N°1	Billard N°2	Billard N°3	Exempts
1	PA1-PA4	PA2-PA3	PB1-PB4	PB2-PB3
2	PB2-PB3	PA1-PA3	PA2-PA4	PB1-PB4
3	PB1-PB3	PB2-PB4	PA1-PA2	PA3-PA4
Pause du Midi				
4	PB1-PB2	PB3-PB4	PA3-PA4	PA1-PA2
5	PA1-PB4	PA2-PB3		PA3-PB2 PA4-PB1
6	PA3-PB2	PA4-PB1		PA1-PB4 PA2-PB3



4.5.6 3 POULES DE 9 JOUEURS

Poule A	Poule B	Poule C
PA1	PB1	PC1
PA2	PB2	PC2
PA3	PB3	PC3

Tour N°	Billard N°1	Billard N°2	Billard N°3	Exempts
1	PA2-PA3	PB2-PB3	PC2-PC3	PA1-PB1-PC1
2	PA1-PA3	PB1-PB3	PC1-PC3	PA2-PB2-PC2
3	PA1-PA2	PB1-PB2	PC1-PC2	PA3-PB3-PC3
Pause du Midi - Brassage des poules				
4	PB2-PC3	PC2-PA3	PA2-PB3	PA1-PB1-PC1
5	PA1-PC3	PB1-PA3	PC1-PB3	PA2-PB2-PC2
6	PA1-PB2	PB1-PC2	PC1-PA2	PA3-PB3-PC3

§ FIN DU DOCUMENT §